

# LA RESISTANCE DES ARBRES

Bernard Stephan



raconter la vie

*Être expert Arbre Conseil® à l'Office national des forêts.*

[Témoignage recueilli par Pauline Miel.]

---

Ce matin, je suis sur les berges de Seine avec les élagueurs de la ville de Paris. Ces derniers tirent sur un arbre avec un câble pour le courber afin de percevoir la façon dont il résisterait et réagirait s'il était en plein vent. Je suis missionné pour mener ces tests dans le cadre d'un projet de création d'un parcours d'accrobranche par la ville de Paris. Je place l'inclinomètre sur le collet du tronc pour mesurer l'inclinaison du plateau racinaire. Le plateau de l'arbre bouge comme une vague.

\*

Je suis né à Mulhouse en Alsace. Je suis un citoyen, issu d'une longue lignée d'artisans, de tapissiers décorateurs plus précisément. Mon grand-père était compagnon et mon père artisan de haut niveau. Je fais une parenthèse sur ce dernier, car son parcours est atypique. Il a été très marqué par la Seconde Guerre mondiale, durant laquelle il a été un « malgré nous » – un de ces jeunes Alsaciens enrôlés contre leur gré dans l'armée allemande car considérés par les Allemands comme des Allemands. Il a déserté alors qu'il était en Roumanie et est revenu à pied en France. Quand il est arrivé en mai 1945, il ne savait même pas que la guerre était finie ! Il a gardé de cette période une certaine amertume et un rejet de l'administration en général. A leur retour, ces « malgré nous » ont en effet été mal accueillis : l'Etat français a voulu leur faire signer un engagement dans l'armée. Beaucoup ont donc fait ensuite l'Indochine et l'Algérie, mais mon père n'a pas signé et a choisi de reprendre sa vie d'artisan.

J'aurais aimé perpétuer la tradition familiale. Déjà, enfant, j'accomplissais de petites tâches à l'atelier. Devenir artisan comme mon père me semblait d'autant plus naturel que j'étais fils unique. Moi, plus que la tapisserie, c'était le bois, la menuiserie, le tournage, qui m'attiraient. Mais j'étais trop bon à l'école alors j'ai poursuivi mes études et j'ai obtenu un bac D. Je me suis mis à rêver de devenir vétérinaire, sans doute là encore influencé par mon père, qui avait la passion des animaux : il collectionnait les oiseaux vivants, des

cobayes, des lapins, etc. Mais le bac D ne suffisait pas ; pour m'orienter vers une formation de vétérinaire, j'aurais dû repasser un bac C. Et là, j'en ai eu assez : je voulais travailler. Et puis je ne voulais pas rester en ville ; Mulhouse était une ville difficile et j'avais envie de bois, de nature. J'avais une grand-mère d'adoption bavaroise qui était très branchée nature. Pendant mes vacances avec elle, j'avais énormément traîné en forêt. J'ai donc envisagé un métier en rapport avec la forêt et j'ai passé deux concours de l'Office national des forêts (ONF), l'un pour devenir agent, l'autre pour être technicien. J'ai été reçu aux deux et j'ai choisi le poste de technicien. Mais avant de prendre mes fonctions, je devais faire mon service militaire (obligatoire à l'époque). Je me suis porté volontaire pour être interprète allemand/français car je parle couramment l'allemand. Même si à l'examen j'avais eu quelques difficultés avec un texte de Schiller, ils ont compris en me voyant sur le terrain que j'étais parfaitement bilingue ! J'avais en effet appris à lire et à écrire (même en gothique !) avec cette fameuse grand-mère qui, malgré les soixante-dix ans qu'elle a passés en France, n'a jamais parlé un mot de français...

De retour du service militaire, j'ai eu un poste de stagiaire à Epinal à l'ONF. Mon maître de stage était un forestier de terrain assez peu motivé, et c'est un ingénieur de subdivision qui m'a donné une ouverture. Je suis devenu chef de secteur en Haute Saône. Je dirigeais alors un secteur. Chaque secteur avait son pool d'ouvriers, le mien comptait cinq personnes pour quatorze forêts communales et une forêt domaniale. J'y suis resté de 1981 à 1985. C'était l'époque où les réformes de l'ONF commençaient et mon poste a été supprimé. C'est dommage, car j'aurais aimé rester là. J'étais même sur le point d'acheter un moulin dans la région... L'avantage est que j'ai pu choisir mon poste ; je voulais travailler en montagne et le seul poste disponible était en Alsace ! Je suis donc revenu chez moi en 1986 pour prendre la direction d'un secteur à la surface très concentrée : une grosse forêt domaniale et sept ou huit forêts communales. Ma mission consistait à gérer les travaux, faire l'état prévisionnel des coupes, organiser le martelage, etc.

En 1990, une violente tempête a occasionné de la casse. Beaucoup de particuliers sont donc venus nous voir et c'est ainsi que le « conventionnel » a commencé dans la région. On reconnaissait le savoir-faire des bûcherons de l'ONF et de nombreuses personnes demandaient à signer directement

des conventions avec l'ONF. Dans les Alpes, ce système existait déjà, mais en Alsace c'était nouveau ! Moi-même, si j'étais « forestier », je ne connaissais rien à l'arbre en tant qu'entité individuelle ; je savais comment régénérer des forêts, mais j'avais besoin d'une formation sur l'arbre spécifiquement. Ce type de formation existait à l'ONF et j'ai donc été amené à encadrer des équipes de grimpeurs-élagueurs dans le but d'apprendre avec eux sur le terrain. J'ai toujours été poussé par une grande curiosité, et c'est ainsi que j'ai acquis le statut d'expert. En présence d'un arbre altéré en ville, il faut souvent réaliser une expertise. Le forestier qui donne son avis engage sa responsabilité et celle de l'ONF. C'est pourquoi l'ONF a fixé des règles et confié ces tâches à des personnels identifiés et habilités en tant qu'expert Arbre Conseil®. Cela donne quelquefois lieu à d'âpres discussions. Au début, l'ONF ne comptait que deux experts Arbre Conseil® ; aujourd'hui il y a un véritable réseau. A l'issue de ma formation, je suis passé devant un jury composé de membres de l'ONF et d'experts de bureaux privés. J'ai obtenu mon habilitation (de justesse !). Pendant la formation, j'ai eu l'occasion de remarquer que les Allemands étaient en avance sur nous dans ce domaine et j'ai aussi pu observer ce qui se pratique en Angleterre. Une fois en poste, j'ai été chargé de trouver un système pour effectuer et évaluer les tests de traction, et ce que j'avais vu ailleurs m'a permis de monter en compétence.

Aujourd'hui, j'ai cinquante-six ans et je dois penser à former des successeurs. Je suis donc maintenant expert, avec une compétence particulière en biomécanique. Je m'occupe en quelque sorte de la gériatrie des arbres : je calcule leur résistance. Je travaille uniquement sur les arbres individuellement, dans les parcs, les jardins ; je ne m'occupe plus de massifs. Il y a beaucoup à faire car les gens sont très attachés aux arbres urbains, à ceux qui se trouvent au bord des fleuves, dans les parcs, et nous essayons de les garder sains le plus longtemps possible. Les hommes veulent toujours préserver les arbres qu'ils considèrent comme exceptionnels par leur histoire ou par leur forme, même s'ils sont très abîmés. Cet entretien coûte d'autant plus cher qu'il faut aussi penser aux mesures de sécurité que cela implique pour les citoyens. Ce n'est pas moi qui juge de l'intérêt remarquable ou non de l'arbre, mais on m'appelle pour expertiser de très vieux arbres, parfois jusqu'en Allemagne ou en Suisse, en réalisant des tests de traction. Pour effectuer ce type d'opération, il existe

deux bureaux : celui de l'ONF, et un cabinet privé. Au total, nous sommes quarante-cinq experts Arbre Conseil pour toute la France. C'est un métier difficile : on doit avoir un regard bien affiné sur l'arbre que l'on découvre et employer diverses techniques pour le comprendre et pour comprendre tout ce qu'il y a autour. Mais grâce à Internet, nous pouvons échanger de plus en plus d'avis entre nous, et c'est un vrai soutien !